

**PROGRAMME DE FORMATION**
**Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied**

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| <b>Public</b>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.</li> <li>- Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.</li> <li>- Mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.</li> </ul> <b>Formation accessible aux personnes handicapés sous réserve d'étude de dossier</b>  |
| <b>Pré requis</b>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir une Expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou encadrement de chantier</li> <li>• Maîtriser :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- la langue française parlée et écrite.</li> <li>- les mathématiques élémentaires.</li> <li>- la lecture courante de plans.</li> </ul> </li> </ul>   |
| <b>Finalité de la formation</b> | <p>Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant.</p> <p>Au sens de la R408 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation.</li> <li>- Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage d'éléments de l'échafaudage).</li> </ul> <p>Et utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification.</p>  |
| <b>Objectif</b>                 | <p>Se situer et être acteur de la prévention des risques</p> <p>Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications</p> <p>Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied</p>   |
| <b>Contenu</b>                  | <p>Les enjeux de la prévention</p> <p>Les rôles et responsabilités des différents acteurs</p> <p>La prévention des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signaler les situations dangereuses</li> <li>- Communiquer - rendre compte</li> </ul> <p>Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.</p> <p>L'exploitation de la notice du fabricant</p> <p>Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent</p> <p>L'examen d'adéquation</p> <p>L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation</p> <p>L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage</p> <p>Le compte-rendu/procès-verbal de réception</p> <p>Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité</p> <p><i>Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.</i></p> |
| <b>Nombre de stagiaires</b>     | De 3 stagiaires au minimum à 8 stagiaires au maximum par formateur  |
| <b>Méthodes pédagogiques</b>    | <p>Exposés.</p> <p>Apports théoriques.</p> <p>Mises en situations pratiques.</p>  |
| <b>Durée</b>                    | <p>2 jours (soit 14 heures) minimum.</p> <p>Nota : Dans le cas où la formation « Vérifier des échafaudages de pied » - 2 jours est associée à la formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied » - 2 jours la durée totale de la formation peut être ramenée à 3 jours.</p>   |
| <b>Validation</b>               | A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.  |

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <b>Matériel à disposition</b> | Mise à disposition de matériels d'échafaudages de pied certifiés NF, à cadres ou multidirectionnel, en quantité nécessaires afin de présenter a minima un échafaudage monté et d'une salle de cours. |
| <b>Encadrement</b>            | Un formateur possédant une expérience professionnelle et ayant reçu une formation conformément au dispositif de formation Echafaudage de pied – R408   |